

2017



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES









MATERIAUX ET CARRIERES DU SALEVE

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

SABLES ET GRAVIERS LAVES

TRANSPORTS
DE MATERIAUX





VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES

EXPLOITATION DE CARRIERES

REMBLAIEMENT DE SITES

34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle 74100 ETREMBIERES

TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95 contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr



ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE	p. 5
VIE SOCIALE	p. 6
SPORT ET JEUNESSE Cours de rock'n'roll, Zumba, Un dimanche à la chasse, Concert d'été, Fête du sport	p. 7
CADRE DE VIE). 10
SECTEUR ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 12
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 15
UN MÉTIER, UNE PASSION, UNE VOCATION	p. 20
SECTEUR SCOLAIRE	p. 21
SECTEUR URBANISME	p. 23
POLICE MUNICIPALE	p. 2 5
C'EST D'ACTU	25
ÇA S'EST PASSÉ EN IMAGES	p. 28
INFOS PRATIOUES	n 30



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directeur de la publication : Alain Bosson

En charge de la Commission Info-Communication: Anny Martin

Comité de rédaction : Émilie Baud, Laurence Déramé, Xavier Dupin, Anny Martin, Raphaële Michel, Odile Moriaud

Le service Info-Comm de la mairie : Françoise Collet

Crédit photos:

Laurence Déramé, Céline Gispert, Anny Martin, Raphaële Michel, Odile Moriaud, archives mairie

Conception-réalisation : Repro Léman

Impression:

Repro Léman Impression sur papier Satimat Green 250 g et 115 g

Tirage: 1 500 ex.



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

6 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production () 04 50 85 20 00

Centre administratif () 04 50 17 08 07



CHAVAZ Transports





423 chemin de Balme - Le Pas-de-l'Echelle - 74100 ETREMBIERES Tél. 04 50 39 92 50 - Fex 04 50 95 87 27 - info.chavaz@chavaz.fr



Chères administrées, Chers administrés,

Ce troisième édito annonce la mi-mandat. Au mois de mars, nous franchirons la ligne médiane...

Avec la construction de l'espace sportif municipal (l'ESM : boulodrome et vestiaire de foot) en 2015 et les travaux de la 2e tranche de la traversée du Cheflieu s'achève la première partie du mandat 2014-2020. Ces réalisations avaient vu leurs initiatives prises lors du mandat précédent et méritaient d'aller à leur terme. Vos élus actuels vont pouvoir consacrer leur énergie à des projets qui leur sont plus propres pour les avoir mûris lors de la campagne des dernières élections municipales, tels la création d'une structure petite enfance dans une arcade en face de la salle des fêtes au Pas de l'Échelle, l'aménagement du parc Bois Salève à proximité, ou le devenir de l'ancienne église dessinée par Novarina.

Mais, vos préoccupations – et vous nous le faites bien comprendre – vont vers la suite des chantiers de proximité qui impactent les déplacements, et également vers l'avenir de l'urbanisme de notre commune.

Aussi, au risque d'être répétitif et redondant au regard de mes interventions passées, je me dois d'essayer de décrire la période particulière que nous vivons.

Nous habitons un département en pleine expansion, en pleine croissance. Le nombre de résidents augmente annuellement de 8 000 à 10 000 âmes. Il faut, bien sûr, loger ces nouveaux arrivants et les jeunes du secteur. Les infrastructures, concernant les déplacements notamment, doivent aussi suivre ces évolutions. Notre commune subit une forte pression foncière et devient de plus en plus urbaine.

Au niveau de l'agglomération annemassienne, nous traversons une période exceptionnelle de mutations douloureuses, avec les travaux du tram, du CEVA, et, à Étrembières, la construction des deux giratoires de la sortie 14 et la suppression du passage à niveau 93, route de Reignier. Cela conduit et conduira à subir, pendant longtemps, des travaux et leurs nuisances en « embolisant » encore davantage des routes déjà surchargées.

Si la coordination entre les diverses instances qui gèrent les chantiers n'est pas optimale, si l'information ne circule pas à temps, le trafic peut s'en trouver particulièrement perturbé, et l'exaspération des usagers et riverains se situera à son comble. Et, bien entendu, les élus locaux sont les plus exposés à leurs reproches et récriminations. Le maire, en particulier lui, devient l'exutoire prioritaire d'un mécontentement, voire d'une colère souvent légitime.

Mes pouvoirs ont leurs limites, et la commune n'est plus le maître d'ouvrage de ces travaux. Nous présentons toutefois nos excuses pour les désagréments causés lors de la fermeture de la route de la Libération le 17 octobre dernier. Nous continuerons, sur la lancée de la réunion d'information à la salle des fêtes du 20 septembre dernier, à mettre en avant les responsables des chantiers afin qu'ils renseignent au mieux les administrés et les usagers. Nous nous engageons à publier les plannings en fonction de l'évolution de la situation.

Rappelons, une nouvelle fois, l'utilité de tout ceci : le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, des réseaux secs, la création de modes de déplacement doux, avec plus de sécurité, le recalibrage des voies routières, avec, entre autres, un shunt à la sortie autoroutière 14 qui contourne les giratoires en accédant plus directement au centre-ville d'Annemasse, etc.

local d'urbanisme (PLU) suit son cours (voir l'article qui le concerne plus loin dans ce BIME). Elle doit nous permettre de maîtriser ce développement en le modérant, en aménageant le territoire et en favorisant les alternatives au tout voiture.

Parallèlement, la révision générale du plan

L'habitat, quant à lui, doit correspondre aux besoins du plus grand nombre.

Notre mission ne se limite pas à gérer des tuyaux et du béton.

Aucune technique, aucun outil sophistiqué de communication ne remplacera le contact direct. Nous l'avons bien ressenti lors des réunions publiques de cet automne à la salle des fêtes, l'une concernant les travaux le 20 septembre, l'autre relative au PLU une semaine plus tard. Dans les deux cas, près de 90 personnes avaient fait le déplacement.

Voici pourquoi nous tentons, à travers de nombreuses activités, de nous rapprocher de vous en animant nos villages. L'agenda 2017 qui suit la réunion du cartel des associations illustre bien les efforts des élus, des responsables, des bénévoles, pour qu'Étrembières ne soit pas qu'une cité dortoir!

Je salue, félicite et encourage toutes ces personnes pour les mois qui viennent et vous invite à participer.

À l'orée d'une nouvelle année, mes pensées vont d'abord vers les plus démunis d'entre vous, les affligés, les malades.

Pour nous tous, enfin, que l'actualité anxiogène, que l'environnement parfois rempli de contrariétés et d'incompréhensions ne nous empêchent pas de vivre pleinement notre vie personnelle et de remplir nos devoirs sociaux et civiques.

Bonne année.

Alain Bosson, Maire d'Étrembières

Vie sociale

CCAS

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a eu lieu le samedi 15 octobre 2016 à la salle des fêtes.

Les 116 convives ont pu apprécier le délicieux repas (bien qu'un peu long) concocté par le traiteur Bel'Os, se détendre et danser au son de l'orchestre Tropic, et aussi discuter et retrouver des amis.

Avant de prendre le micro pour une chanson, le maire Alain Bosson a honoré les doyens de l'assemblée. Il a ainsi remis une coupe fleurie à Madame Françoise Muscat (née en 1914) et un panier garni à Monsieur Georges Grand (né en 1930).

Les invités ont également eu l'occasion de consulter et de passer commande de photos des repas précédents, ainsi que de la réception de Noël. Remerciements à Madame Claudine Orsier pour son appui logistique.





BRÈVES CCAS

À la suite d'un sondage réalisé lors des inscriptions au repas, il apparaît que la majorité des participants souhaite continuer à alterner restaurant/salle des fêtes.

Nous vous disons donc : à l'année prochaine !

Après à la démission de Madame Franziska Fedele pour cause de déménagement, l'équipe du CCAS recherche une personne qui aurait envie de s'investir dans la vie sociale de la commune. N'hésitez pas à vous manifester!

> Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe

Sport et Teunesse

COURS DE ROCK'N'ROLL

L'École de la Vie vous propose une nouvelle activité. Si vous avez envie d'apprendre ou de danser le rock'n'roll, que vous soyez seul(e) ou en couple, tous niveaux confondus, ce cours est fait pour vous.

Jérôme Koller, ancien sportif de haut niveau habitant de la commune, vous attend tous les mercredis, dans la joie et la bonne humeur, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle, de 20 h 15 à 21 h 15.



Début des cours : mercredi 4 janvier 2017. Tarifs : 1 personne 30 € / couple 50 € (de janvier 2017 à juin 2017).

Ça va swinguer!



ZUMBA

Retrouvez Rodolphe, instructeur de zumba fitness, tous les **jeudis** soir, de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

Venez vous dépenser, danser, bouger... sur des rythmes latinos et d'aujourd'hui, en oubliant un peu le quotidien durant 1 heure de pure folie!

Prenez vos baskets, pensez à votre bouteille d'eau et à votre serviette, ça va bouger!

Possibilité de faire un cours d'essai tout au long de l'année.

Renseignements et inscriptions par mail: rodzumbazin@gmail.com Facebook: rodolphe zumba instructeur



Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe

Sport et Teunesse

UN DIMANCHE À LA CHASSE



Dimanche 16 octobre a eu lieu la seconde édition de cette rencontre, organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie.

Les chasseurs ont à cœur de mieux faire connaître leur activité au grand public, ainsi que les règles précises qui l'encadrent.

La chasse est un élément important de leur loisir, mais il n'est pas le seul.

Les chasseurs ont un rôle de sentinelle de la nature par leur présence continue sur le terrain tout au long de l'année. Ils sont des relais pour la surveillance de l'état de santé des populations d'animaux sauvages et repèrent les pollutions éventuelles des sites sensibles.

Cette matinée a été un moment instructif et agréable, de dialogue et d'échange, dans le respect et la cordialité.

FÊTE DU SPORT

La fête du sport a eu lieu le 11 septembre 2016 au Pas de l'Échelle, Cette manifestation sera reconduite en 2017. face à l'ESM.

À cette occasion, les associations sportives communales (La Boule du Salève, l'École de Foot, L'École de la Vie, le Judo Club) nous ont offert des démonstrations auxquelles chacun pouvait participer. Étaient également présents Rodolphe, professeur de zumba, et ses élèves, ainsi que la Croix Blanche, qui a initié les volontaires aux gestes de premiers secours.

Les enfants ont aussi apprécié les jeux (tir à la corde et course en sacs). Le tout sous un soleil de plomb!

Merci aux participants, ainsi qu'aux services techniques et à Madame Dany Bahisson.

Nous tenons à féliciter deux jeunes âgés de moins de 15 ans : Anthony Buffaz et Aurélie Laidez, de La Boule du Salève - ainsi que leur éducateur –, qui ont pris part aux championnats de France cette saison. Bravo à eux!



Le 21 août 2016, un nombreux public a assisté, sous un soleil radieux, à un concert gratuit donné dans le parc de la mairie.

Quatre groupes amateurs de jeunes - Warriors, Sixelements, Fire Head et Soleil d'Afrique - se sont produits durant 3 h 30.

Il faisait bon se détendre et pique-niquer sur l'herbe dans une ambiance pop rock, latino, africaine...

Devant ce succès, cette manifestation sera reconduite l'été prochain.

Nous tenons à remercier les services techniques, Madame Dany Bahisson, ainsi que nos partenaires : Sens Opposé, association des commerçants de Shopping Étrembières et la boucherie Bel'Os.

> Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe









Emmanuelle Lebeurre, Maire adjointe

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Entretien des cours d'eau

Les travaux d'entretien régulier des rives et des cours d'eau non domaniaux (ce qui est le cas pour tous les ruisseaux de la commune) sont à la charge du propriétaire riverain. Il est propriétaire des rives, alluvions, îlots et du fond jusqu'au milieu du lit.

Il s'agit :

- de maintenir le cours d'eau dans sa largeur et dans sa profondeur naturelles,
- d'entretenir la rive tout en préservant la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques,
- d'évacuer le bois mort, mais aussi tout autre obstacle qui pourrait gêner l'écoulement naturel de l'eau.

Tous travaux sur les cours d'eau nécessitent un accord préalable des services de la police de l'eau.

Si le propriétaire ne s'acquitte pas de son obligation d'entretien régulier, la commune, après une mise en demeure, peut y pourvoir d'office, et ce à la charge du riverain.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie

TRAVAUX

Les travaux de mise en conformité des réseaux secs et humides, réalisés par Annemasse Agglo, sont en cours d'achèvement.

Parallèlement, les services techniques de notre commune œuvrent au quotidien.

Plusieurs aménagements ont été mis en œuvre :

- Des signalisations lumineuses ont été installées pour sécuriser la traversée des piétons au niveau de la douane de Veyrier. Les marquages routiers ont été accentués. La possibilité de la création d'un giratoire est à l'étude.
- Des places de stationnement ont été matérialisées, chemin des Îles au Chef-lieu, et des aménagements routiers, en vue de limiter la vitesse de circulation des automobilistes, ont été entrepris chemin de Verdi, mais des améliorations s'imposent et le dispositif sera revu pour être plus efficace.
- Après plusieurs dégradations, il est désormais interdit de stationner près de la Fontaine Jules César.
- La porte de la chapelle Notre-Dame a été changée.
- Des défibrillateurs ont été installés à Étrembières : mairie, Bridge Club. Au Pas de l'Échelle : salle des fêtes, salle des Bleuets.

Prochainement, les services techniques s'occuperont de réaménager le terrain de l'Agorespace, qui a été saccagé cet été par les gens du voyage. Une partie de ce terrain et le local sont mis à disposition de l'association Entente Canine d'Étrembières. Depuis ces dégradations, l'association est en sommeil car elle ne peut plus exercer son activité.

Cette année, nous allons participer au concours Villes et Villages fleuris. Ce label a pour but de promouvoir le développement des espaces verts dans les villes en tenant compte des aspects environnementaux (biodiversité, pratiques culturales respectueuses de l'environnement).

Si vous avez des suggestions, vous pouvez nous les communiquer par le site internet sur www.etrembieres.fr

En juin 2017, l'ATMB aménagera la sortie d'autoroute n° 14 pour fluidifier la circulation en créant deux giratoires. Plus d'infos dans le prochain BIME!

Éric Michel, Maire adjoint

Journée de l'environnement

Samedi 20 mai 2017, sautez dans vos bottes, enfilez vos gilets de sécurité et venez participer à notre journée de l'environnement!

Rendez-vous à la mairie d'Étrembières ou à la salle des fêtes au Pas de l'Échelle, à 8 h 00.

Le repas sera offert aux bénévoles qui auront aidé au ramassage.

À cette occasion, une benne sera mise à disposition par la commune pour que chacun des habitants puisse venir déposer les encombrants dont il veut se débarrasser.

Pour rappel, l'année dernière, la benne a servi à collecter 2 760 kg de divers meubles, bidons, etc.

C'est déjà cela qui n'aura pas été déposé aux bords de nos routes!

Inscriptions en mairie ou sur place, venez nombreux!







Secteur Animations du village

MANIFESTATIONS 2016

✓ 4 juin 2016, BALADE DÉCOUVERTE ENTRE GOURMANDISE ET PATRIMOINE

2016 a été une année ensoleillée pour toutes les manifestations organisées par la commission Animations du village. Seul un cumulus est venu, sur le coup de midi, rafraîchir les quelque 180 participants à la balade découverte Entre gourmandise et patrimoine, le 4 juin 2016. Cette manifestation, organisée avec nos amis Veyrites, a connu un franc succès. Savoir mêler la gourmandise et l'histoire de nos villages, tel était le pari. Les photos proposées illustrent bien cette belle journée.





✓ 21 juin 2016, FÊTE DE LA MUSIQUE

Une première également pour notre village avec la Fête de la musique, le 21 juin, musique de variété talentueusement interprétée par Le Sirop d'la Rue.
En avant-première, Keira – une jeune fille du village – s'est lancée dans une interprétation en live. Coup de chapeau à elle. Côté intendance, l'AICA (les chasseurs) ont assuré le casse-croûte. Ambiance de fête, avec un public chaleureux!

✓ Septembre 2016

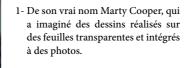
En septembre, sous l'égide de Veyrier Étrembières sans frontières, une délégation d'Étrembières a défilé en costumes d'époque au cortège de la vogue de Veyrier, témoignant ainsi d'une belle entente transfrontalière.



Automne 2016, EXPOSITION REGARD SUR L'ART

À l'automne s'est tenue la 8° édition de l'exposition Regard sur l'Art, à laquelle 15 artistes de talent ont pris part. Plaisir des yeux, du cœur, des échanges fructueux autour de l'art et la culture, tout était au rendez-vous pour faire vivre l'art sur notre commune. Les enfants de l'école Jean-Jacques Rousseau (en petit nombre, dommage!) ont pu s'exercer à la technique de Hombre_McSteez¹ et voir leurs créations en bonne place à l'exposition. L'art gourmand fut également à l'honneur avec un merveilleux gâteau conçu et confectionné par Setsuko Lemagnen – un régal! Les visiteurs venus au vernissage ont apprécié... Merci Setsuko, quelle merveilleuse surprise. Une belle œuvre de peinture abstraite en live fut réalisée par l'artiste Antonella et offerte à la commune d'Étrembières.





✓ 19-20 novembre 2016, LA FORÊT MAGIQUE

Les premier frimas arrivent avec la 2º Forêt Magique, riche de l'artisanat local, de la participation efficace et sympathique des associations communales, d'un conte pour les enfants, du concours du sapin le plus rigolo! Et mille merveilles pour enchanter petits et grands. Nous n'en dirons pas plus, car, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le marché de Noël n'a pas encore eu lieu.

✓ FOIRE AUX DISQUES ET À LA BD

Nous finissons l'année avec la foire aux disques et à la BD, organisée par La Brute et le Hareng.

Nous remercions également très sincèrement nos sponsors, les Ets Chavaz et Descombes, sollicités pour une participation dans le cadre de notre Balade découverte. Ils nous répondent toujours positivement, et avec beaucoup de gentillesse.

Bravo et remerciements aux services administratif et technique de la mairie, acteurs indispensables à la réussite de nos manifestations.

Merci à toutes et à tous, vive 2017!

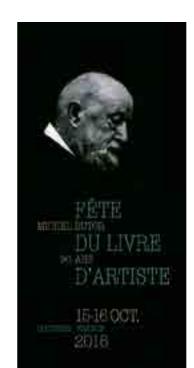
Côté animations du village, l'année 2017 est en préparation. Vous pouvez en avoir un aperçu en consultant le calendrier joint dans ce BIME!

Anny Martin, Maire adjointe

Mairché de Noël I du 19 au 20 Novembre 2016 ta sand to sand to the life le sand to the

INSTANT POÉTIQUE!

À Lucinges, Michel Butor, intellectuel de renommée internationale, avait choisi de se mettre « à l'écart ». Il s'en est allé le mercredi 24 août 2016. Un vibrant hommage lui a été rendu lors de la Fête du livre d'artiste les 15-16 octobre.



DE PROCHE EN LOIN

D'abord on flotte dans un ventre En entendant battre un gros cœur Et siffler des respirations Dans les ténèbres rougeoyantes

Un passage un peu difficile Un premier cri quand l'air pénètre Lessivages et emballages Tripotages premiers baisers

On s'étire dans le berceau On se hisse aux barreaux du parc On navigue de bras en bras On galope sur des genoux

Voici le chemin de l'école Chat perché billes constructions Lecture écriture calcul Premiers jeux sur ordinateurs

On découvre chanson et danses Conversations d'intimité Les parents paraissent vieux jeu Le sport les camps et les vacances Difficultés d'orientation Dans les jungles d'enseignement Le sexe commence à troubler Dans les flots d'interrogation

Puis on devient soi-même En gagnant sa vie comme on peut Difficultés d'installation Berceau landaus jardins publics

A leur tour d'aller à l'école Les vêtements toujours trop courts A notre tour d'être vieux jeu Et l'on s'émeut de leurs émois

Ils deviendront parents eux-mêmes Gagnant leur vie comme ils pourront Tandis qu'approche la retraite Petits-enfants sur les genoux

Fatigues malaises soucis Problèmes d'articulations Circulation respiration Les cheveux blanchissent et tombent - C'est alors qu'il faut s'accrocher Car les jeunes ont besoin Ne serait-ce que d'un sourire Pour franchir les gués périlleux

Voyager de plus en plus loin Par les enfants interposés Pour apprivoiser d'autres mondes Où l'on pourra se reposer

Michel Butor

13

Secteur Animations du village

Du côté des Associations

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Prix Rosine Perrier

encore, à l'attribution du prix Rosine Perrier 2016.

Dans le cadre du Salon du Livre d'Hermillon, les 8 et 9 octobre, ce prix a été décerné à Déborah Lévy-Bertherat pour son roman

80 bibliothèques qui se sont impliquées depuis le printemps et plus de 2 600 votes de lecteurs ont permis de distinguer la lauréate.

Rendez-vous pour la sélection 2017!

Atelier création de bijoux

La bibliothèque municipale et ses lecteurs ont participé, cette année Le 14 mai 2016, un atelier création de bijoux a été organisé, animé par Madame Myriam Bousquet.

> Durant deux heures, les jeunes demoiselles ont apprécié de fabriquer des colliers. Elles ont pu en offrir un à leur maman et en garder un pour elles!

À refaire.

Et pourquoi pas un atelier pour adultes ?

ÊTRE EN FÊTES

Après avoir commencé l'année 2016 par la galette des rois, offerte à tous sous l'appentis de la Maison du Parc au Pas de l'Échelle, nous avons continué notre animation du village par le vide-greniers,

Vous pouvez compter sur les nombreux visiteurs pour mettre la pagaille sur la route, tellement pressés de venir faire des affaires qu'ils en oublient de garer correctement leur véhicule.

Si vous voulez vider votre maison, gagner un peu d'argent en vendant votre surplus, faire des affaires en achetant de bonnes occasions, alors venez tous au vide-greniers. Il a toujours lieu le dernier dimanche d'avril. De plus, si vous appréciez les diots (ou avez envie de découvrir), vous vous régalerez, mais nous avons aussi des saucisses de veau et

Et si vous aimez danser, venez nous rejoindre pour la fête au village, qui a lieu le 14 juillet, au Pas de l'Échelle.

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir beau temps, ce qui est très agréable pour manger en extérieur (sous chapiteau quand même) et pour profiter des feux d'artifice tirés depuis le stade de foot. Ensuite, buvette et musique pour tous ceux qui veulent passer un bon moment.

En 2017, nous vous attendons plus nombreux que jamais pour participer à nos manifestations et vous amuser avec nous!

Être en Fêtes



Du côté des Associations

CROIX BLANCHE

Secouristes Français Association d'



Croix Blanche Etrembières

Témoignages de bénévoles :

Le secourisme, je l'ai découvert tout à fait par hasard... en accompagnant des camarades de classe à un stage.

Au fil de la formation, je me suis prise au jeu, si bien que j'ai adhéré à cette association.

Là, j'ai rencontré les « bonnes » personnes, qui m'ont encouragée à suivre des formations complémentaires afin d'être opérationnelle sur le terrain, et, surtout, qui m'ont transmis le « virus » des valeurs de la vie associative et du bénévolat au service des autres.

Très vite, j'ai souhaité à mon tour faire de l'enseignement. S'en sont suivis de nombreux cours et stages afin de prétendre au brevet national de formateur de secourisme. Par la suite, c'est tout naturellement que j'ai été amenée à prendre des responsabilités locales et départementales. Que ce soit sur le terrain ou lors de formations, c'est toujours avec le même plaisir que je revêts ma tenue pour ces moments riches en échanges... Comme quoi, une vocation peut arriver par hasard!

L'association des Secouristes Français de la Croix Blanche d'Étrembières, pour l'année 2016, c'est :

- 380 personnes formées aux premiers secours (56 stagiaires PSC11, 4 stagiaires PSE2², 120 stagiaires formés aux gestes élémentaires de secours - GES -, 80 stagiaires IPS3, 120 stagiaires initiation aux premiers secours);
- mais c'est aussi 6 PAPS (point d'alerte et de premiers secours) et 2 DPS (dispositif prévisionnel de secours);
- des formations PSC1 (sur 1 journée) destinées au grand public dès 10 ans, qui sont programmées régulièrement durant l'année;
- de nombreuses heures de préparation, tant au niveau de la formation, de l'intendance, mais aussi dans le cadre opérationnel;
- sans oublier le week-end avec les familles des bénévoles, afin de favoriser la cohésion.

Durant l'année, les secouristes poursuivent leurs diverses missions de formation et de secours au sein de l'association, en souhaitant pérenniser leurs valeurs de bénévole. « SERVIR » étant l'adage de cette association au service des autres.

Nous avons organisé une formation PSC1 (prévention et secours civiques) le samedi 26 novembre 2016 à notre local au Pas de l'Échelle.

> Christiane Peltier, Présidente de la Croix Blanche

- 1 Prévention et secours civiques de niveau 1
- 2 Premiers secours en équipe de niveau 2
- 3 Initiation aux premiers secours

l'ai adhéré à une association de secourisme à la demande de son président, qui avait besoin du soutien d'un professionnel, car, à l'époque, la présence d'un médecin conseil était obligatoire, notamment lors des formations. J'ai rencontré des gens motivés, bénévoles, prêts à s'investir au service des autres. L'ambiance amicale, mais également studieuse et professionnelle, m'a convaincu de poursuivre l'expérience, voire même de prendre plus de responsabilités au sein de l'association aux niveaux local et départemental, en restant bien sûr médecin conseil, mais en devenant également président, puis vice-président et

Et cela fait bientôt 30 ans que ça dure...

Dr Francis Albert









Contact:

croixblanche.etrembieres@gmail.com Tél.: 07 68 20 80 67

Adresse du local:

Ancienne école du Pas de l'Échelle 263 rue Charles de Gaulle 74100 Pas de l'Échelle



Du côté des Associations

APE

Fête de l'école

Le **samedi 25 juin** a eu lieu la Fête de l'école, organisée par l'APE (Association des Parents d'Élèves). Pour l'occasion, des chapiteaux et une scène ont été installés dans la cour de récréation du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, et ce grâce aux services techniques de la mairie et aux bénévoles qui, dès le vendredi soir, se sont mis au travail. Malgré une météo incertaine, tous les petits artistes ont pu présenter leur spectacle. Comme chaque année, il y avait la possibilité de se restaurer, et grand changement sur la carte : les grillades ont laissé la place aux poulets, rôtis par les soins de la Rôtisserie Huissoud. Les bénévoles sont venus en nombre pour servir, puis ranger le matériel.

Monsieur Yvon Jobard, auteur de l'ouvrage *Les orphelins du rail*, était également présent pour dédicacer son livre. Monsieur le maire nous a honorés de sa présence, ainsi que certains adjoints et conseillers de la municipalité.

L'ensemble de l'APE tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée une belle fête : les parents et grands-parents, l'association Être en Fêtes pour le prêt du matériel, la mairie d'Étrembières...

Rendez-vous le samedi 10 juin 2017 pour la prochaine Fête de l'école. Venez nombreux pour profiter des activités et divertissements qui seront proposés!

Aline Tereins pour l'APE

"/http://www.apeetrembieres.fr/







JUDO CLUB

Le Judo Club d'Étrembières se porte toujours aussi bien depuis sa création, en 2009, avec ses 70 adhérents. Ses résultats sont encourageants, chez les jeunes comme chez les adultes, toujours présents au niveau national.

Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés d'État.

Ils ont lieu le lundi après-midi pour les jeunes âgés de 4 à 15 ans, à partir de 17 h 00 à la salle des fêtes, à côté de la Poste.

Nous acceptons encore de nouveaux adhérents. Deux essais gratuits sont proposés par la présidente. Pour s'inscrire, un certificat médical et 3 photos sont nécessaires.

Nous utilisons également une salle sur la commune de Gaillard, à la disposition des adultes, avec des cours de judo jujitsu et de taïso.

Site du club

www.judo-jujitsu-gaillard.com Tél. : 06 07 34 98 24

18 19[°]

Un métier, une passion, une vocation





RENCONTRE CROISÉE AVEC... EVAN VALLON, SA MAMAN, LAURENCE DÉRAMÉ ET ANNY MARTIN POUR LE BIME

Quand le talent n'attend pas le nombre des années!

C'est en 2015, lors du prestigieux festival d'Angoulême, que la BD réalisée par Evan Vallon dans la catégorie des 11/12 ans a retenu l'attention du jury et a reçu le Petit Fauve de bronze, 3° prix d'une compétition nationale relevée.

Chapeau l'artiste. Intrigué, curieux, le BIME a voulu en savoir plus sur la passion d'Evan.

BIME : Comment l'envie de dessiner t'est-elle venue ?

EVAN : Depuis tout petit, j'aime dessiner. Je suis animé par l'amour du dessin

BIME: Tout petit?

EVAN: Dès l'âge de 3/4 ans, j'ai toujours eu un crayon à la main.

BIME: Tu as pris des cours?

EVAN ET SA MAMAN: Non, j'ai appris seul, sans aide. Je dessine d'instinct, l'inspiration me vient subitement.

Sa Maman nous précise qu'il lui suffit d'observer et qu'ensuite, il reproduit dans les moindres détails des moteurs de voiture, des avions. Il est passionné par la Seconde Guerre mondiale.

BIME: Tu sembles être un mordu de BD. As-tu des dessinateurs préférés?

EVAN: Non et je n'aime pas particulièrement les BD, je n'en lis pas. Pour le concours, c'était le thème souhaité. J'ai composé

Bientôt la retraite, mai 1945, quelque part en France.

BIME: Tu ne souhaites donc pas forcément devenir dessinateur, en faire ton métier?

EVAN: Je ne veux pas devenir dessinateur. Je dessine pour le plaisir, en observant la vie, les gens, les situations. Cela m'inspire. Et puis, je consulte internet pour la documentation de mes sujets. Mon père, graphiste, m'aide également dans mes recherches. Pour le métier, j'aimerais bien être pilote de chasse.

BIME: Evan, tu nous « scotches ». Cela devient tellement rare, un jeune passionné. As-tu d'autres centres d'intérêt?

EVAN: J'aime bien le sport et m'amuser!

BIME: Tu serais d'accord pour faire des dessins pour le BIME?

EVAN: Si cela m'inspire, pourquoi pas?

Nous remercions notre petit dessinateur et l'encourageons dans ses projets futurs.

Pour le BIME, Anny Martin et Laurence Déramé

IN A

Secteur Scolaire

LIRE ET FAIRE LIRE



Vous connaissez sans doute Lire et faire lire, ce programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autre structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...).

Lire et faire lire est porté par l'association créée par l'écrivain Alexandre Jardin.

Le relais d'Annemasse recherche des bénévoles de plus de 50 ans, habitant non loin d'Étrembières, qui pourraient consacrer de leur temps à la lecture d'histoires aux enfants.

Enchantez votre quotidien, lisez des histoires aux enfants!

Le relais de bénévoles est joignable à Annemasse au 06 30 94 09 91.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016

Jeudi 1^{er} septembre, 167 élèves ont fait leur rentrée au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau à Étrembières, accueillis par l'équipe enseignante et par celle des employées municipales.

7 classes sont ouvertes cette année au groupe scolaire :

- Petite et Moyenne sections de maternelle : classe de Madame Simond = 24 élèves
- Petite et Moyenne sections de maternelle : classe de Mesdames Casset et Meddour = 25 élèves
- Moyenne et grande sections de maternelle : classe de Mesdames Gonneau et Meddour = 26 élèves
- Cours préparatoire : classe de Madame Conquet = 26 élèves
- Cours élémentaire première et deuxième années : classe de Madame Leininger = 23 élèves
- Cours élémentaire deuxième année et cours moyen première année : classe de Madame El Atrousse = 21 élèves
- Cours moyen deuxième année : classe de Madame Guillard = 22 élèves



Madame Sylvie Gonneau, directrice du groupe scolaire.





Secteur Scolaire

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 (Suite)

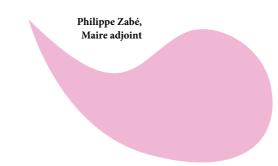


De gauche à droite : Mesdames Christine Roulet, Nadine Yaïche, Évelyne Altur, Éliane Gaillard, Carmen Chanrion, Julie Thiodet et Luzayadio Kula (accroupie au 1er rang), agents des services périscolaires.



De gauche à droite : Mesdames Isabelle Simond, Audrey Casset et Sorava Meddour, enseignantes





Secteur urbanisme

PLU



Notre PLU est toujours en révision. Le 27 septembre 2016, nous avons présenté, en réunion publique, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Les objectifs poursuivis par le conseil municipal portent sur les axes suivants : social, économique et environnement paysage de notre commune.

Pour ces trois axes, notre document d'urbanisme doit se trouver en compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la région d'Annemasse : mixité sociale, prise en compte du Programme Local de l'Habitat (PLH) avec un pourcentage de logements aidés, mixité des fonctions économiques et des emplois, renforcement des centralités¹, préservation des espaces agricoles, des corridors biologiques, des coupures paysagères, des trames vertes et bleues en réduisant la consommation des espaces naturels.

Il doit prévoir l'évolution des équipements en fonction de l'urbanisation, assurer le développement des activités artisanales et commerciales, conformément au Document d'Aménagement Commercial (DAC) intercommunal, réfléchir au développement de la zone intercommunale des Bois d'Arve.

Il doit maîtriser le rythme d'évolution démographique, conformément au SCOT, développer les transports publics et la mobilité douce.

Il doit pérenniser l'activité agricole en maintenant le potentiel existant, prendre en compte les risques naturels, mettre à jour les emplacements réservés.

Il doit également conforter et compléter les équipements publics, tant au Chef-lieu qu'au Pas de l'Échelle, conforter les centralités et, surtout, mettre en place des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur les secteurs stratégiques non encore développés.

Notre PLU doit prendre en compte la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) : développement plus cohérent des territoires et diversité et mixité des types d'habitat, développement durable, Grenelle qui renforce les questions environnementales et préconise un usage raisonné et économe de l'espace, ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), qui préconise la densification des zones urbaines et la diminution de l'artificialisation des sols.

Pour nous, densification ne veut pas dire constructions à outrance, mais regroupées en des lieux prévus à cet effet, afin de préserver les zones vertes, naturelles ou agricoles. Nous allons réduire la constructibilité de 21 ha à 14 ha.

Si vous n'avez pu assister à cette réunion publique, vous pouvez consulter en mairie le document complet de cette présentation.

Ce projet de PADD doit être arrêté en conseil municipal après débat. Ensuite, le nouveau règlement du PLU sera rédigé, avec plan de zonage et OAP.

Quand tout sera prêt, une troisième réunion publique se tiendra pour vous présenter le projet de ce PLU.

Celui-ci sera alors arrêté par le conseil municipal, puis aura lieu la consultation des personnes et partenaires associés (État, administrations, associations, autres communes, etc.) ; et, enfin, l'enquête publique, au cours de laquelle vous pourrez formuler toutes vos remarques, soit sur le registre qui sera à votre disposition à ce moment-là, soit auprès du commissaire enquêteur.

Ensuite, le PLU sera approuvé par le conseil municipal et entrera en vigueur.

Monique Bosson, Maire adjointe

23

1 - La centralité est définie par ses fonctionnalités et son contenu (administratif, commercial, culturel, économique, financier, politique, etc.) et sa capacité à proposer des biens et services à des populations extérieures. À Étrembières, on parle de la centralité du Chef-lieu et de celle du Pas de l'Échelle.

Secteur urbanisme



POINT 2016, PROJETS 2017

L'année 2016 a été chargée en travaux routiers, mais vous avez constaté aussi que de nombreux chantiers ont vu le jour sur notre commune.

Nous vivons dans une zone qui connaît une très forte pression foncière.

Pour y faire face, les promoteurs immobiliers traquent la moindre parcelle de terrain disponible et profitent aussi de la vente des maisons que les propriétaires ou héritiers ne veulent pas garder pour soit tout raser et faire un immeuble à la place, soit diviser le terrain pour édifier une ou deux maisons supplémentaires. Tout cela est très rentable pour le vendeur, moins agréable pour le voisin qui se retrouve avec un immeuble en face de chez lui.

Avec le nouveau PLU qui sortira de la révision en cours, nous allons réduire cette frénésie de la construction sur notre commune afin que nous puissions garder encore un peu notre ambiance de gros village.

Les chantiers que vous pouvez voir évoluer concernent :

- au chemin des îles, à Étrembières, un immeuble de 23 logements, en cours de finition ;
- au chemin des Pralets, au Pas de l'Échelle, un petit immeuble de 6 logements en duplex, en cours de construction ;
- un autre gros chantier ouvert à Étrembières, consacré à une opération menée par l'entreprise Vinci : 2 bâtiments de 57 logements à l'angle du chemin des Îles et de la route de St-Julien. Ce programme fait suite à un permis de construire obtenu en 2015. Début des travaux en septembre 2016, fin du gros œuvre en septembre 2017, achèvement de l'immeuble fin 2018 et occupation début 2019 (prévisions communiquées par Vinci);
- au chemin Verdi, au Pas de l'Échelle, un autre chantier commencera mi-2017 avec la démolition d'une maison et la construction de 8 logements en maisons mitoyennes (permis de construire obtenu début 2016);

 - à l'impasse des Violettes, à Étrembières, 2 lots de 2 maisons mitoyennes sont en construction. D'autres maisons, soit mitoyennes, soit individuelles, seront bâties cette année, selon les permis déposés en mairie.

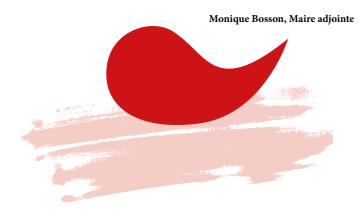
Une petite précision, pour rappel :

La commune délivre le permis de construire et, ensuite, c'est le pétitionnaire qui prend en charge toute la suite des opérations. La commune ne connaît la date de commencement des travaux

La commune ne connaît la date de commencement des travaux que lorsque le maître d'œuvre l'en informe et elle n'a pas le pouvoir d'imposer une date de début ou de fin des travaux.

Dans la procédure de délivrance d'un permis de construire, la commune vérifie que le bâtiment prévu corresponde aux règles du PLU en vigueur dans la zone concernée : hauteur, longueur, pente de toit, places de stationnement, garage, distance entre limite de propriété ou autre bâtiment sur le terrain, aménagement paysager, aire de jeu pour lotissement, etc.

Enfin, nous rappelons que chaque fois qu'un propriétaire souhaite modifier l'aspect extérieur de son habitation ou poser une clôture, un portail, construire un abri de jardin, un garage ou creuser une piscine, il doit en faire la demande à la mairie. On lui indiquera alors le formulaire à remplir. Il est également possible d'obtenir tous les renseignements nécessaires par mail.



MERCI DE RÉSERVER UN BON ACCUEIL
AUX ANNONCEURS,
LEURS SOUTIEN ET AIDE FINANCIÈRE
NOUS PERMETTENT DE MAINTENIR
LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL
DANS DE BONNES CONDITIONS.

Police Municipale

VOTRE POLICE VOUS INFORME

Éducation à la sécurité routière au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau avec les services de police municipale.

En mai 2016, les enfants ont reçu leur attestation de première éducation à la route (APER).



Police Municipale

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 11 h 30 et de 12 h 30 17 h 30 Fixe bureau : 04 50 92 43 05

Portables: 06 30 58 11 19 ou 06 43 33 18 64 Mail: policemunicipale@etrembieres.fr



ÉLECTIONS 2017

2017, une année d'élections



Élection présidentielle 1^{er} tour le 23 avril 2017 2nd tour le 07 mai 2017 Élections législatives 1^{er} tour le 11 juin 2017 2nd tour le 18 juin 2017

BLOCTEL

Nous avons tous déjà été contactés au téléphone pour du démarchage commercial, ou reçu un message nous demandant de rappeler d'urgence un numéro qui est surtaxé.

Depuis le $1^{\rm er}$ juin 2016, vous pouvez vous inscrire sur le site Bloctel, service d'opposition au démarchage téléphonique mis en place par le Gouvernement, en suivant le lien : www.bloctel.gouv.fr

Vous vous identifiez et pouvez inscrire jusqu'à 8 numéros (lignes fixes ou mobiles) afin de ne plus être importuné.

Cette démarche est valable 3 ans et sera à renouveler.

Ce service est gratuit.







FOYER NORDIQUE

Le Foyer Nordique du Salève Un espace nordique avec un panorama exceptionnel

Site web : www.fnds.fr E-mail : fnds@outlook.fr 00 33 (0)450 94 50 17

Une piste bleue aller-retour de 10 km (160 m de dénivelé) Une piste rouge : boucle de 14 km (450 m de dénivelé) 2 espaces d'apprentissage Itinéraires piétons-raquettes balisés Locations de skis adulte et enfant, classiques, skating Locations de raquettes adulte et enfant Salle hors sac

PRÊT ÉTUDIANT

Prêt étudiant à 0 % pour l'année universitaire 2016-2017

Le Département propose aux jeunes étudiants Haut-Savoyards qui poursuivent leurs études supérieures en France ou à l'étranger de bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt sans intérêt, d'un montant de 1 800 €. Il est octroyé pour une année d'études ; une nouvelle demande peut être déposée chaque année. Ce prêt est remboursable par moitiés 6 et 7 ans après son obtention (remboursement possible par anticipation).

À qui s'adresser (demandes acceptées jusqu'au 1er février 2017) :

Conseil Départemental de la Haute-Savoie Direction de l'Economie, de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation

> Le Star – 20 avenue du Parmelan CS 32444 74041 ANNECY CEDEX

E-mail: deesi@hautesavoie.fr

PRÉVENTION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Ça s'est passé en images

Veyrier-Étrembières et Troinex, il y 200 ans. Conférence proposée par La Mémoire de Veyrier, mercredi 9 novembre 2016, animée par Messieurs Paul Buclin, Pierre Bosson, Bernard Berger et Jean-Denys Duriaux (de gauche à droite).



Balade découverte 04/06/2016





Concert pique-nique 21/08/2016





Réunion publique travaux 20/09/16

Fire Head concert 21/08/2016



Cortège à Veyrier 25/09/2016





Journée de l'environnement 21/05/2016



Jury concours maisons fleuries



Regard sur l'Art 07/10/2016



Repas des aînés 15/10/2016



Sirop d'la Rue Fête de la musique



21/06/2016



Fête du sport 11/09/2016

Infos pratiques

Les permanences des élus de la commune :

Alain Bosson: sur rendez-vous

Emmanuelle Lebeurre : sur rendez-vous

le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Éric Michel: sur rendez-vous

Anny Martin: sur rendez-vous

Philippe Zabé: sur rendez-vous

Monique Bosson : sur rendez-vous

le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

Le calendrier des conseils municipaux 2017 (les réunions du conseil municipal ont lieu le 2e lundi de chaque mois à 19 h 00)

- Lundi 9 janvier 2017

- Lundi 13 février 2017
- Lundi 13 mars 2017
- Lundi 10 avril 2017 - Lundi 15 mai 2017
- Lundi 12 iuin 2017
- Lundi 10 juillet 2017
- Lundi 11 septembre 2017
- Lundi 09 octobre 2017
- Lundi 13 novembre 2017
- Lundi 11 décembre 2017

Mairie d'étrembières

59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières

^a Tél. : 04 50 92 04 01

@ mairie@etrembieres.fr www.etrembieres.fr

Heures d'ouverture :

les lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30,

le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30,

le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30,

le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Centre technique municipal:

889 route de Saint Julien74100 Étrembières

Tél.: 09 75 96 27 08

ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

59 place Marc Lecourtier (à côté de la mairie)

74100 Étrembières Contact : Thierry Calloud

Tél.: 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64

policemunicipale@etrembieres.fr

Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau

Rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)

Tél.: 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

110 rue des Jardins 74100 Étrembières

Tél.: 04 50 49 72 46

bibliotheque@etrembieres.fr

Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00,

le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00,

le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Assistante sociale

Pôle médico-social de Gaillard 6 impasse des Hutins 74240 Gaillard

Tél.: 04 50 39 83 91

La Poste

60 chemin de Veyrier

Le Pas de l'Échelle 74100 Étrembières

Tél.: 04 50 39 75 83

Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Annemasse Agglomération

11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse

Tél.: 04 50 87 83 00

Annemasse Tourisme

Place de la Gare 74100 Annemasse

^a Tél. : 04 50 95 07 10

ot@annemasse-tourisme.com

Espace Bus Tac

Place de la Gare (locaux d'Annemasse Tourisme)

74100 Annemasse

Tél.: 0800 1000 74

Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 50 95 44 50 (42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 (Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genevois 04 50 49 65 65 (Saint-Julien-en-Genevois)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun 74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800

Info infirmière libérale



Début 2016, pour convenance personnelle, Marick a quitté le cabinet infirmier situé 152 rue des Chamois au Pas de l'Échelle. Notez qu'il n'y a pas de changement concernant la patientèle d'Étrembières, Marick restant l'infirmière référente. N'hésitez pas à la contacter au 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute

M. Laurent Claret

152 rue des Chamois 74100 Étrembières

Tél.: 04 50 35 21 89 - 06 28 35 03 00

SAS THERMOZ ASSAINISSEMENT



795 ZAC de Bidaille 74930 SCIENTRIER Tél. 04 50 38 50 92

40 bis, rue des Vallées **74200 Thonon** Tél. 04 50 70 17 70





LA MAISON ANN'FLEURS depuis 1972

2 avenue de la République

74100 Annemasse

04 50 92 15 90 annfleurs@orange.fr









Le Pas de L'Echelle

74130 BONNEVILLE

Tel: 04 50 25 22 90

Tel: 04 50 95 46 60 Fax: 04 50 39 93 79 Fax: 04 50 25 61 23



nimu **OPPING** ÉTREMBIÈRES MIGROS #M C Auberra // -

WWW.SHOPPING-ETREMBIERES.COM ACCES: A40 - SORTIE ANNEMASSE / LIGNE 5 TAC - ARRET PONT D'ETREMBIERES



